



**DECLARATION AU TITRE DES ARTICLES  
L 233-8-II DU CODE DE COMMERCE ET  
223-16 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

**AU 31 MAI 2019**

|  |                   |
|--|-------------------|
| Nombre d'actions composant le capital <sup>(1)</sup> | 20 779 890        |
| <b>Nombre réel de droits de vote <sup>(2)</sup></b>  | <b>25 285 939</b> |
| Nombre théorique des droits de vote                  | 25 458 934        |

(1) Le capital inclut 20 777 229 actions ordinaires (catégorie A) et 317 actions de préférence (catégorie B),  
1 172 actions de préférence (catégorie C) et 1 172 actions de préférence (catégorie D).

Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « réels ») est calculé après prise en compte du nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double, déduction faite des actions privées de droit de vote (en l'espèce, les 172 995 actions auto-détenues et les 2 661 actions de préférence).

## **A propos de Mersen**

Expert mondial des spécialités électriques et des matériaux avancés, Mersen conçoit des solutions innovantes adaptées aux besoins de ses clients pour optimiser leur performance industrielle dans des secteurs porteurs : énergies, électronique, transports, chimie/pharmacie et industries de procédés.

*Le Groupe est coté sur le Compartiment B d'Euronext  
Retrouvez Mersen sur Bloomberg: **MRN.FP** et sur Reuters : **CBLP.PA***